

LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LE DROIT

45^e CONFÉRENCE ANNUELLE | S'adresse à toute la communauté juridique

ICAJ

Institut canadien
d'administration
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

Du 10 au 12 novembre 2021 • Hôtel Pinnacle Vancouver Harbourfront



Sacred Circle

*Par Dylan Thomas,
un artiste Salish de la
côte de la Première
Nation Lyackson*

Président d'honneur

*Le sénateur Murray Sinclair
Sénat du Canada*

Président

*L'honorable
Robert J. Bauman
Juge en chef de la
Colombie-Britannique et de
la Cour d'appel du Yukon*

En raison de la pandémie de COVID-19, l'ICAJ a décidé de reporter sa conférence annuelle, prévue en octobre 2020, en novembre 2021.

La 45^e Conférence nationale de l'ICAJ abordera l'importante question de la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada. La Commission de vérité et réconciliation définit la réconciliation comme « un processus continu visant à établir et à maintenir des relations respectueuses » en restaurant la confiance, en accordant réparation et en opérant un véritable changement social. La conférence réunira divers acteurs ayant contribué à l'évolution du droit autochtone au Canada. Ils communiqueront leur expérience, leurs réussites, les difficultés qu'ils ont rencontrées et les leçons qu'ils ont tirées, afin de faire progresser l'autonomie gouvernementale et la gouvernance autochtones au Canada et de favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones.

De nombreux défis nous attendent. La réconciliation exige le dévouement et l'engagement de toutes les parties prenantes. Cette conférence offrira une formation active et facilitera les échanges autour d'enjeux importants liés aux peuples et au droit autochtones.

Inscription : <https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-a-venir/conference-annuelle-2021/>

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges. / Formation dont l'admissibilité a été confirmée par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire.

